



Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article4551>

Ainsi, les voilà, les nouveaux héros d'Israël ?

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : jeudi 26 novembre 2015

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Les récentes opérations militaires d'Israël dans les hôpitaux palestiniens constituent une violation flagrante de la Convention de Genève. On se demande même jusqu'où le pays va bien pouvoir descendre.



Le commando dans l'hôpital d'Hébron

Voici la nouvelle étape de notre déclin : la prise d'assaut d'hôpitaux et les enlèvements de patients dans leur lit même. Les militaires déguisés perpètrent un autre genre de crime de guerre, manifestement contraire à la Convention de Genève, et, admiratifs, les Israéliens applaudissent. Des héros qui triomphent de blessés et d'équipes médicales. Au cours de week-end, l'émission sur l'actu, « Uvda » (Des faits), a salivé de façon dégoûtante par admiration envers ces actions.

Il n'est pas difficile d'imaginer ce qui se passerait si un terroriste palestinien faisait irruption dans un hôpital israélien, enlevait un patient de son lit et abattait en même temps le cousin venu s'occuper de lui. Mais quand l'unité antiterrorisme de la police et le service de sécurité du Shin Bet le font, on les applaudit, ici. La prochaine fois que les propagandistes israéliens se plaindront de l'usage que font les Palestiniens des hôpitaux, on devra leur rappeler l'hôpital Makassed à Jérusalem-Est, l'hôpital Al-Ahli à Hébron et l'hôpital privé à Naplouse, où nos héros déguisés ont effectué des raids, se sont livrés à des confiscations et ont perpétré des enlèvements et des assassinats.

Le premier raid violent a eu lieu à la fin du mois dernier à Jérusalem-Est. À deux reprises, des dizaines de policiers armés ont fait irruption dans l'hôpital Makassed, ont cherché le dossier médical d'un garçon de 15 ans soupçonné d'avoir lancé une bombe incendiaire. L'intrusion à Naplouse s'est produite une semaine plus tard. Tous ceux qui n'en ont pas entendu parler on pu le voir dans « Uvda », qui acclame très volontiers des actions de ce genre sans poser trop de questions à propos de leur légalité, moralité ou nécessité. La cible était un membre blessé de la cellule qui a tué Eitam et Na'ama Henkin au début d'octobre.

« Ce n'était pas une simple opération », a expliqué « Uvda », comme s'il s'agissait du bombardement du site d'un réacteur nucléaire en Iran. Les policiers s'étaient déguisés en civils accompagnant un homme blessé dans une

chaise roulante.

« Vous saviez dans quelle chambre il était ? » a demandé l'honorable journaliste à l'intrépide commandant. « Nous le savions », a répondu le guerrier. « Et quel lit ? » « Nous le savions. » Chouette, on pouvait y aller ! « Nous avons sorti nos armes », a ajouté l'officier, décrivant l'héroïsme d'Israël dans sa guerre contre les infirmières et le personnel médical. Pendant un instant, on a eu l'impression que le but réel de l'action était l'émission de télévision - une action que le magazine de l'armée, « Bamahane », aurait été honteux de publier, même dans ses pires jours.

Mais le record a été pulvérisé lors de la prise d'assaut d'Al-Ahli. Cette fois, c'est à l'aube que les forces ont effectué leur raid, à la recherche d'un suspect dans une histoire de coup de couteau. Rambo s'était déguisé en mère enceinte - quelle touche de génie ! Et l'objectif était un autre homme blessé qu'on a tiré de son lit. Dans la foulée, comme on dit, ils ont tué le cousin de l'homme qui, à ce moment, sortait de la salle de bain pour tenter de les attaquer, ont-ils ajouté. Ce qui n'apparaît en aucun cas de façon évidente.

« Les hôpitaux civils organisés pour donner des soins aux blessés, aux malades, aux infirmes et aux femmes en couches ne pourront, en aucune circonstance, être l'objet d'attaques ; ils seront, en tout temps, respectés et protégés par les Parties au conflit. »

- Article 18, Convention de Genève, dont Israël est un signataire. Et l'Article 19 dit :

« La protection due aux hôpitaux civils ne pourra cesser que s'il en est fait usage pour commettre, en dehors des devoirs humanitaires, des actes nuisibles à l'ennemi. (...) Ne sera pas considéré comme acte nuisible [à l'ennemi] le fait que des militaires blessés ou malades sont traités dans ces hôpitaux (...). »

C'est clair comme de l'eau roche, mais pas en Israël, qui pense que les traités et la législation internationale sont très importants mais ne s'appliquent pas à lui ; qu'il constitue un cas spécial, celui d'un pays qui combat pour son existence face au diable qui se cache également dans les hôpitaux. Mais c'est précisément la raison pour laquelle ces traités ont été formulés.

Il s'agit essentiellement d'actes de vengeance, pour faire du show. Les individus recherchés peuvent être arrêtés après leur guérison sans pour autant violer le principe de la protection des hôpitaux et sans semer la peur parmi des milliers de gens malades et blessés. La prochaine chose que nous savons, c'est qu'une nouvelle unité va être créée pour combattre dans les hôpitaux : peut-être y aura-t-il une unité spécialisée en salle d'accouchement, ou une autre qui se spécialisera dans les raids contre les USI (unités de soins intensifs) - il y a plus d'infirmières, dans ces unités.

Au-delà du ridicule et de toute considération morale, la question posée par le médecin de Naplouse, le Dr Samir Khayat, retentit : « Selon votre point de vue, sont-ils des héros ? » Oui, Dr Khayat, ce sont les héros d'Israël.

Par Gideon Levy.

Publié le 21 novembre 2015 sur [Haaretz](https://www.haaretz.com)

Traduction : Jean-Marie Flémal